

Limoges – projet territorial MA

Ateliers « état des lieux »

Accompagnement et Education Artistique et Culturelle

Compte-rendu

Déroulé des réunions

- Accueil et tour de table de présentation
- Présentation de la mission (objectifs, méthode, calendrier) et processus SOLIMA
- Résultats de l'enquête (analyse des questionnaires)
- Présentation des activités et des besoins des participants
- Echange sur la perception du territoire
- Prochaines étapes du processus (calendrier des travaux)

Présentation de la mission

Le processus de travail qui s'engage répond à la volonté de la Ville de Limoges de structurer ce vaste champ musical par **l'élaboration concertée d'un projet territorial en faveur des musiques actuelles**.

La mission a été confiée à Sébastien Cornu, qui mobilisera Rémi Faure et Philippe Berthelot en suivi et en appui tout au long de la démarche. La méthodologie proposée s'inscrit dans les principes des SOLIMA pour :

- une prise en compte de l'ensemble des esthétiques et disciplines,
- permettre aux acteurs d'appréhender et débattre des enjeux actuels (MA, politiques publiques, besoins des populations, droits culturels...),
- améliorer l'interconnaissance,
- s'inscrire dans les prérogatives de politiques publiques d'intérêt général.

Les processus SOLIMA sont définis en annexe de l'arrêté du label SMAC en tant que démarches de concertation et de coconstruction des politiques publiques, dont les principes sont inscrits dans la loi. Le préambule présente bien le contexte dans lequel doit se penser le développement des musiques actuelles aujourd'hui :

« Les changements de dimension, de responsabilités comme de compétences qui résultent de la réforme territoriale rendent la co-construction indispensable dans l'élaboration des politiques publiques au plus près des territoires afin de prendre en compte les initiatives citoyennes dans des logiques de "bassin de vie". En effet le développement d'intercommunalités nouvelles, de communautés d'agglomération, d'espaces métropolitains avec des compétences élargies et des moyens d'actions encore à préciser, génère une complexité qu'une construction concertée des politiques publiques peut permettre de dépasser. »

Les SOLIMA viennent souligner la nécessité d'une prise en compte de l'ensemble de l'écosystème des musiques actuelles d'un territoire, afin d'élaborer des propositions collectives pour le développement de ces musiques. Il s'agit alors de poursuivre les objectifs d'intérêt général de soutien à **« la création, la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels »** en garantissant un

« **développement territorial cohérent et équitable** ». Ces processus de concertation doivent favoriser **la co-construction des politiques publiques, la coopération entre acteurs, et la structuration professionnelle et territoriale.**

Quelques principes à respecter sont rappelés quant à la libre participation des personnes et des initiatives, l'organisation d'un dialogue non hiérarchisé entre les participants, l'intérêt de développer l'interconnaissance entre les participants (acteurs associatifs, collectivités, Etat...) et la nécessité d'élaborer de façon concertée un état des lieux permettant de porter un regard commun sur le territoire et d'objectiver ses besoins.

Le processus est prévu en 3 phases, de juin 2019 et février 2020, à ajuster au fur et à mesure :

- **Phase 1**, de mai à septembre 2019 : **état des lieux** au travers de l'enquête par questionnaire réalisée par le Fédération Hiero, d'analyses documentaires (études, données INSEE, CNV, IRMA...), d'entretiens individuel auprès des partenaires publics, et d'ateliers thématiques (accompagnement, EAC, diffusion...). Un temps de restitution de l'état des lieux est envisagé fin septembre ;
- **Phase 2**, en octobre et novembre 2019 : **élaboration d'un projet de territoire** construit à partir des enjeux et thématiques prioritaires révélées par l'état des lieux, au travers d'ateliers d'élaboration de propositions d'actions et dispositifs. A nouveau, un temps plénier est prévu pour faire synthèse fin novembre.
- **Phase 3**, de décembre 2019 à février 2020 : la **mise en œuvre et les modalités partenariales** seront alors co-construites en fonction des orientations et propositions retenues dans la phase précédente. Un rapport final et une restitution lors d'un temps plénier est prévu pour février 2020.

Au cours des échanges avec les participants, il est précisé que le processus fait suite aux assises organisées par la Ville en décembre 2017. Il dépasse la question initiale de labellisation d'un projet de SMAC autour du Centre Culturel Municipal John Lennon pour porter plus largement sur un projet territorial de développement des musiques actuelles dans toutes ses dimensions, une labellisation SMAC pouvant être un élément de développement parmi d'autres.

Prochaines étapes (calendrier des travaux)

- **Ateliers Diffusion en septembre 2019 (dates à déterminer avec le Comité de pilotage)**
+ ateliers complémentaires (musiques enregistrées et radio, enseignement...)
+ entretiens complémentaires
- **Restitution de l'état des lieux (octobre 2019)**
Partage état des lieux et identification des axes prioritaires/stratégiques
- **Ateliers thématiques (octobre et novembre 2019)**
Elaboration de propositions pour le développement de la diffusion, de l'accompagnement...
- **Restitution projet territorial de musiques actuelles (novembre 2019)**
Projet de territoire / Projet MA
Mise en œuvre / scénarios
- **Ateliers transversaux (décembre 2019 et janvier 2020)**
Modalités de mise en œuvre, gouvernance et plan d'action
- **Restitution projet territorial et plan d'action (février 2020)**

Atelier Accompagnement amateur et professionnel

Lundi 17 juin 2019, de 14h30 à 17h30 puis de 18h à 21h, au CCM John Lennon

Présents

Collectivités et Etat

- Ville de Limoges – Corinne Dupuy (directrice de la culture), Robert Seguin (directeur des Centres Culturels Municipaux), et Eric Picat (CCM John Lennon)
- Région Nouvelle Aquitaine – Ludovic Géraudie et Catherine Delpuech (direction culture et patrimoine – site Limoges)
- DRAC NA – Marianne Valkenburg (conseillère musique et danse, site de Limoges)

Acteurs associatifs

- Fédération Hiero – Françoise Verlhac (direction et programmation) et Jérémy Galliot (chargé de projets)
- Kanopé Prod – Philippe Labrousse
- Limouz'art – Bertrand et Lucie
- Beaub FM – Sara
- Music All Contact – Nicolas
- L'Antenne – Léa Robert
- Festival Eclat d'email et Label Laborie Jazz – Jean-Michel Leygonie

Animation : Sébastien Cornu

Thématique Accompagnement amateur et professionnel

L'accompagnement est un domaine large qui peut concerner autant les amateurs et que les professionnels sur des questions de création, de production, de développement de carrière, de transmission et d'enseignement... Il implique un panel d'acteurs variés allant des lieux de résidences et studios de répétitions, aux label, tourneurs et bureaux de production...

Résultats de l'enquête

La Fédération Hiero a mis en place une enquête en ligne afin de recueillir quelques données auprès des acteurs du territoire.

Sur les 55 structures interrogées, 34 ont répondu (62%) dont 2 (Opéra et Sacem) ont été retirés de l'échantillon afin de ne pas dénaturer les résultats.

Notons que 90 % des acteurs déclarent avoir eu une action avec le CCM John Lennon (essentiellement au travers de l'organisation de concerts).

Les acteurs

56 % des répondants (17 structures) déclarent accompagner un groupe ou artiste, et 24 % dont c'est l'activité principale. L'accompagnement est le deuxième domaine d'activité des répondants après la diffusion.

Et on notera qu'aucun acteur ne déclare faire que de l'accompagnement. D'autre part, 7 structures qui au départ ne s'occupaient que d'un groupe, se sont développées pour en accompagner plusieurs, voire diversifier leur activité.

On retrouve dans le panel de répondants : des écoles de musiques, des structures associatives (Limouz'art, Kanopé, Fédé Hiero...), des associations gérées par les artistes (autogestion), des labels (Laborie), des structures publiques (CCM Limoges qui accompagne 18 groupes ou projet amateurs)... Deux structures font de l'accompagnement « autrement » autour des médias et du numérique.

Les moyens financiers et humains

Sur l'ensemble des structures, 30 % sont en autofinancement total. Ce taux tombe à 10 % pour les structures d'accompagnement. 90 % des structures d'accompagnement sont soutenues financièrement (par du public ou du privé).

Sur 17 structures d'accompagnement identifiées, 10 déclarent avoir au moins une personne salariée. 13 ont recours à du bénévolat pour un total de 434 bénévoles (moyenne à 8 et médiane à 4). Concernant l'emploi, 485 personnes ont été salariées pour des actions d'accompagnement (du cachet au plein temps). En moyenne, cela représente 9 ETP (4 ETP en médiane) avec de grandes disparités.

Qui est accompagné ?

92 projets ont été accompagnés en 2018 dont 54 % sont des artistes amateurs (46 % artistes professionnels). Peu de structures accompagnent des amateurs et des professionnels.

En moyenne, chaque structure aide 5 projets musicaux (médiane à 2 projets par structure).

Comment on accompagne ?

- 79 % déclarent produire ou coproduire (tournée, label, apport numéraire)
- 47 % financent ou accueillent en résidence
- 37 % facilitent la répétition

Présentation des activités et des besoins de chacun

Un tour de table permet à chacun de présenter sa structure (activités, salariat, budgets...) avant de détailler les activités relatives à la thématique.

La Fédération Hiero existe depuis 1997, fondée initialement pour la diffusion. Elle a complété au fil du temps son projet avec des actions d'accompagnement d'artistes, de ressource et d'éducation artistique et culturelle. Elle salarie 5 personnes (4,1 ETP) pour un budget annuel de 280k€ (2018).

- ➔ **Accompagnement professionnel** : le dispositif « Disco Mobile » consiste à aider des groupes locaux à la professionnalisation (faire jouer dans des conditions professionnelles, et à terme être intermittents). 5 formations sont accompagnées chaque année (dont 1 groupe déjà professionnalisé) pour un montant total de 72K€ sur ces opérations. L'appui ne va pas jusqu'au la gestion de tournée, mais au-delà de quelques dates, il comprend tout le volet administratif, du conseil en gestion de carrière, de la recherche de financements (tournée, bureau export...), une aide à la communication, et pour certains jusqu'à la production de résidence (en coproduction avec Tulle parfois). Les groupes accompagnés ont réalisés 179 dates dans 25 pays différents, grâce à un travail avec des bookers partenaires (Bordeaux, Italie...).
- ➔ **Accompagnement amateurs** : l'action de Hiero porte sur le volet ressource et information (Sacem, aide du département sur sortie discographique...) et représente une centaine d'entretiens par an, complété par quelques actions de formation.

Hiero se positionne entre les pratiques d'autogestion (Do It Yourself) et le tourneur professionnel. Elle constate le manque de tourneurs sur le territoire, et de débouchés en termes de diffusion, ne pouvant répondre à toutes les esthétiques. L'exemple de la pépinière du Krakatoa est cité comme permettant de travailler sur l'environnement professionnel des groupes.

Un dispositif intermédiaire, entre amateur et professionnel serait potentiellement à construire pour mieux accompagner en amont.

Un autre besoin est de pouvoir mieux accéder à des lieux de travail de la scène, pour de la résidence lumière, son...

Enfin, l'absence de moyens financiers limite les possibilités d'accompagnement que ce soit sur le travail artistique, scénique ou sur l'environnement professionnel.

Limouz'art production est une association créée en 2009, au départ pour accompagner un projet de musique tzigane, qui s'est ouvert au fil des années à plusieurs projets artistiques. L'association compte 3 salariés (2 ETP dont 1 emploi associatif et demi) pour un budget à 800k€ (année 2018 exceptionnelle).

- ➔ Accompagnement professionnel : Limouz'art accompagne une quinzaine de projets chanson, musique du monde, rock-folk, issus principalement du Limousin (75 % de l'ancienne région) et de plus en plus d'artistes issus d'autres territoires. L'accompagnement se traduit par du management, du conseil, de la résidence, de l'aide à la structuration, à la communication, et beaucoup de booking. Si elle réalise les premiers disques et enregistrement, elle privilégie les collaborations avec des labels (peu nombreux). Enfin, Limouz'art s'est réuni avec d'autres structures de Nouvelle-Aquitaine pour développer un environnement 360° pour les groupes (démarche à suivre).

L'effet « pépinière » évoqué avec l'exemple du Krakatoa est souligné, permettant de renforcer l'accompagnement et de mobiliser de moyens adaptés (un lieu, des locaux répétition, une salle de diffusion...).

Kanopé prod est une association de « développeurs d'artistes » créée en 2014 spécialisée dans la production de spectacle. Elle compte un salarié pour un budget annuel de 220k€. En recherche de son modèle économique, l'association diversifie son activité avec des actions de diffusion (domaine risqué et complexe).

- ➔ Accompagnement professionnel : le développement d'artistes se traduit par un travail de conseil scénique, scénographique, technique, de mise en réseau (pour amener les artistes au bon moment, au bon endroit, pour rencontrer le bon interlocuteur), un peu de booking et de l'administratif. Aujourd'hui 10 projets accompagnés (Jeune Public, chanson, rock, blues, musiques du monde, folk...), sur du long terme, choisis à partir de coups de cœurs artistiques et humains.

Le « métier » de développeur est un peu couteau suisse de la musique, faisant appel à de la poly-compétences, et de la polyvalence... dans un contexte de plus en plus complexe, où la présence dans les médias nationaux devient inaccessible, et pourtant incontournable.

Les besoins des petites structures d'accompagnement sont multiples, en termes financiers, d'emplois, de formation, de mutualisation de moyens et de connaissances...

S'il aucun sentiment de concurrence n'est exprimé entre acteurs sur le territoire, le manque de valorisation des artistes locaux, en découverte, est avéré. Et les disparités de rémunérations entre groupes émergents et têtes d'affiches devraient être régulées.

Beaub FM est une radio associative créée en 1987 dans le quartier Beaubreuil. Elle équipe compte 6 salariés (dont 2 « parcours emplois compétences » et 1 emploi mutualisé avec l'Antenne). Sa programmation musicale consacre des créneaux aux groupes locaux et une heure d'émission est gérée uniquement par les groupes locaux (essentiellement amateurs).

L'Antenne (une salariée mutualisée - budget de 50k€) est une association qui travaille essentiellement sur l'enseignement artistique sur les quartiers politique de la ville et en prison.

- ➔ Accompagnement professionnel : Beaub FM et L'antenne ont créé le dispositif « Des voix des lieux » pour accompagner un groupe sur 2 ans (tournée, booking, conseil, résidence... voire apport ponctuel en trésorerie). L'opération s'élève à 9k€. Un relais vers les radios Féarock permet de faire connaître le groupe au national (envoi de CD à faire gagner dans toutes les radios du réseau). L'antenne réalise aussi de l'appui administratif pour 2 autres groupes, et organise environ 5 concerts (au DOGGO et à La Giraffe)

*La problématique prioritaire de la radio réside dans la pérennisation de ses emplois.
Pour L'Antenne, le manque de salle de petite jauge est prioritaire (100 à 200 places).
Des outils de communication et de coordination des programmations pourraient être intéressants.*

Le Centre Culturel Municipal John-Lennon gère des locaux de répétition équipés (fonctionnant en semi-autonomie), et met à disposition sa salle et ses techniciens pour des travaux scéniques. Les groupes accueillis sont formés sommairement à l'utilisation du matériel, et bénéficient de conseils ponctuels, avec un suivi informel de progression (du petit local au plateau). Ces actions sont le résultat de la réfection du lieu et de l'embauche d'Eric.

- ➔ Accompagnement amateur et professionnel : le CCM ouvre sa salle (44 jours en 2018 pour 21 groupes), pour des travaux en condition de concert, en pré-production (scène, son, lumières, pré-maquette...), en ayant recours au matériel technique et les techniciens permanents sur place. C'est un axe de développement souhaité par l'équipe. Des résidences sont aussi organisées au CCM Jean-Moulin et son auditorium, et au CCM Jean-Gagnant.
- ➔ Accompagnement amateur : le CCM gère 3 locaux de répétition, loués à des tarifs très bas, qui accueillent 50 groupes sur des créneaux 3 h par semaine.

Les accueils de groupes en résidence sont peu visibles (absence de dépliant ou d'outil de communication spécifique au CCM John-Lennon), à valoriser et à structurer (choix des groupes, procédure de candidature...) mais limités en volumes horaires au regard de la charge de travail existante des agents municipaux.

Les locaux de répétition affichent complet, et mériteraient d'être démultipliés.

Un développement professionnel, avec des sollicitations auprès de la commission 7 du CNV pour le soutien aux résidences de pré-production est envisagé.

Music all contact est une association bénévole qui génère 10 à 13k€ de budget annuel. Son objectif est de promouvoir la culture en général, au travers de vernissages, représentations de théâtre, de concerts...

- ➔ Accompagnement : l'association assure le portage administratif et le booking essentiellement de deux groupes (dont Nicolas est membre) et répond à quelques demandes d'adhérents de l'association.

L'association est en tension avec la Sacem (le montant forfaitaire de taxe de 60€ par concert est trop élevé, tout comme le forfait annuel de 2000€, au regard de leur économie).

La problématique de l'absence de lieu adapté de petite jauge est récurrente depuis la fermeture de la Fourmi (le CCM John-Lennon, même en configuration club ne répond pas à tous les besoins). Le souhait d'être implanté dans une salle de concert est exprimé.

La communication sur le territoire pourrait être améliorée, au regard du sentiment d'être mal informé des activités et événements qui s'y déroulent (quelques chevauchements de programmations constatés).

Le manque de coordination entre acteurs est souligné, et se traduit notamment par une faible diversité dans les propositions de concerts (faible présence des musiques traditionnelles, contemporaines...).

L'association Eclat d'email organise le festival de jazz du même nom (événement national de 11 jours en novembre). Jean-Michel constate une déperdition du jazz sur le territoire, depuis 15 ans, au profit des musiques du monde. Reste le Hot-Club de Limoges qui organise 4 à 5 concerts par an. La scène locale est jugée relativement « pauvre » en création contemporaine.

Le label Jazz Laborie a été créé en 2006, à un moment de chute de l'économie du disque. Malgré tout, 55 albums ont été réalisés, avec 16 distributeurs dans le monde (c'est le premier label français à avoir été distribué en Chine). Il fait partie des rares labels à produire environ 8 projets par an.

- ➔ Le Festival ne dégage pas de moyens pour l'accompagnement de groupes. Il permet de suivre et soutenir quelques projets de créations qui peuvent donner lieu à enregistrement.
- ➔ Le label fait un véritable travail d'accompagnement (production discographique, résidences...), malgré les contraintes liées au territoire (c'est plus facile à Paris qu'à Limoges).

La région Limousin est la seule région sans véritable cursus Jazz au Conservatoire, obligeant les élèves à migrer vers Paris ou Tours.

L'absence de salle jazz de petite jauge (80 à 100 places) freine l'ancrage à Limoges, et laisse les organisateurs se débrouiller au fil des ouvertures et fermetures d'équipements.

L'économie de la production à Limoges pourrait être soutenue en tant que telle. Elle génère des retombées économiques directes et indirectes non négligeables (résidences, emplois permanents et intermittents...).

Les équipements sont trop peu accessibles pour l'organisation de résidence et pour répondre aux besoins d'acteurs professionnels (manque de réactivité, de disponibilité, lourdeurs administratives... exemple de la salle Simone Veil en centre ville). Faudrait que les équipements servent aux acteurs, de façon plus complète, plus souple, mieux adaptée...

Ces éléments donnent le sentiment que les acteurs ne sont pas pris en compte alors qu'ils contribuent à la vie et à l'économie du territoire.

Echanges sur la perception du territoire et ses besoins

Les perceptions du territoire de Limoges ne laissent pas apparaître de problématiques sociales majeures. Des inégalités existent sans être exacerbées en raison d'un immobilier relativement accessible, et une richesse qui n'est pas ostentatoire. Des actions sont menées sur les quartiers, avec L'Antenne ou les CCM qui donnent accès à la pratique artistique à toutes les populations.

En 2008, un état des lieux des musiques actuelles révélait un « niveau global de développement et de structuration du secteur MA sur le territoire qui n'est pas en rapport avec la situation centrale du département de la Haute-Vienne ». C'est un sentiment d'infériorité persistant à Limoges quand elle se compare à Poitiers ou Angoulême.

Aujourd'hui, le mouvement de fusion des régions a entraîné la constitution d'un réseau régional solide (le RIM). Mais il est vrai que l'absence d'un projet SMAC manque au territoire (dans sa dimension projet et dynamique territoriale que cela implique). A la « grande époque » de la Fourmi, le lieu portait un projet artistique sur le territoire qui faisait émulation. La question du lieu pourrait favoriser l'interconnaissance entre acteurs, pour les musiciens, pour se coordonner...

Quelques éléments de l'état des lieux des musiques actuelles de 2008 sont mis en débat.

Tissu d'acteurs

- Nombre très important d'Écoles de musique et présence du Conservatoire à Rayonnement Régional
- Initiatives, relais et projets associatifs nombreux
- Réseau de diffusion important essentiellement constitué de petits lieux et de Centres Culturels en gestion municipale directe.
- Un CCM dédié aux musiques actuelles.
- Sur la diffusion, collaborations nombreuses entre les opérateurs

- Praticiens nombreux
- Une radio spécialisée musiques actuelles et membre d'un réseau national (Féarock)
- Fermeture récente de La Fourmi (petit lieu de diffusion en centre ville)

Faiblesses

- Initiatives et projets inégalement répartis sur le territoire départemental (pôle centre : Limoges), faiblement subventionnés et peu conventionnés
- Relativement à la population, niveau de professionnalisation des artistes et des équipes faibles
- Absence de lieu structurant type SMAC
- Petits lieux peu reconnus et peu soutenus
- Collaborations entre les acteurs Haut Viennois faibles sur les pratiques (peu de dispositif d'aide à la pratique)
- Déficit en espaces de répétition
- Manque de petit lieu de diffusion (jauge 100 à 200)

A Limoges, les associations arrivent facilement à communiquer entre elles, tout le monde se parle. La Fédération Hiero participe à la fonction d'information et ressource pour les musiciens aussi.

Les relations des acteurs aux pouvoirs publics sont variables et relativement rares.

La relation à la ville est la plus souvent évoquée, parfois de bonne volonté, parfois compliquée (manque de souplesse, de reconnaissance, trop hiérarchisée), ou trop axées sur des aspects opérationnels (gestion de locaux) et pas suffisamment sur les projets et le fond.

Les acteurs expriment un besoin de confiance et constance dans le développement des projets.

Atelier Education Artistique et Culturelle

Mardi 18 juin 2019, de 18h à 21h, au CCM John Lennon

Présents

Collectivités et Etat

- Ville de Limoges – Sylvie Hilaire (directrice adjointe des Centres Culturels Municipaux), et Eric Picat (CCM John Lennon)
- Région Nouvelle Aquitaine – Catherine Delpeuch (direction culture et patrimoine)
- DRAC NA – Marianne Valkenburg (conseillère musique et danse, site de Limoges)

Acteurs associatifs

- Fédération Hiero – Françoise Verlhac (direction et programmation) et Jérémy Galliot (chargé de projets)
- Forward Promotion – Quentin (président)
- Music All Contact, et Calipsonate – Nicolas
- Snake House – Christian
- L'Antenne – Léa Robert

Excusés : Ecole de batterie Lajudie, Conservatoire, EML...

Animation : Sébastien Cornu

Thématique Education Artistique et Culturelle (EAC)

L'Education Artistique et Culturelle est une notion très large qui peut aller de l'enseignement instrumental ou de la transmission aux actions de médiation, de sensibilisation et de prévention. Elle est souvent abordée au travers de dispositifs en direction de différents publics spécifiques (scolaires, pénitentiaire, hôpital, handicap...) ou de certains territoires (quartiers politique de la ville, ruralité...).

Résultats de l'enquête

La Fédération Hiero a mis en place une enquête en ligne afin de recueillir quelques données auprès des acteurs du territoire.

Sur les 55 structures interrogées, 34 ont répondu (62%) dont 2 (Opéra et Sacem) ont été retirés de l'échantillon afin de ne pas dénaturer les résultats.

Notons que 90 % des acteurs déclarent avoir eu une action avec le CCM John Lennon (essentiellement au travers de l'organisation de concerts).

Les acteurs

Une diversité de structures développe des actions d'EAC : labels et collectifs d'artistes organisent des ateliers, la radio Beaub FM, des écoles de musiques, l'association L'Antenne qui agit sur les quartiers politique de la ville, des associations qui programment et diffusent (Fédération Hiero, organisateurs occasionnels...), le Hot-Club de Limoges (qui organise des réunions pour parler de la musique Jazz).

Sur l'échantillon de 32 répondants, 12,5 % (4) déclarent que l'EAC est leur activité principale. Deux écoles de musiques témoignent que l'enseignement est leur seule activité.

Les activités

La majorité des répondants relèvent de l'enseignement (cours, pratiques), dont un tiers sous forme d'ateliers, 17 % au travers d'actions de médiation, et 11 % autre (éducation aux médias par exemple pour Beaub FM).

Les bénéficiaires

On totalise 10500 bénéficiaires avec une moyenne de 700 et une médiane à 100 participants. Cet écart s'explique par le volume très important d'adhérents au CCM (plus de 4000 bénéficiaires).

Les moyens humains et financiers

Les données budgétaires sont très variables en fonction des structures.

66 % des répondants font appel à du salariat (au moins un salarié), et 44 % font appel à du bénévolat (avec une moyenne de 41 bénévoles mobilisés par structure). Notons que deux écoles de musiques sont en auto-financement complet.

55 % des structures déclarent bénéficier de soutiens privés (mécénat, dons individuels, mise à disposition de locaux privés...) et 33 % de financements publics pour réaliser leurs activités.

Remarques et échanges entre participants

On peut être surpris de constater que les actions qui sont assez peu aidées (les deux-tiers ne bénéficient pas d'aides publiques). On retrouve ici des structures de très petite taille sur de la diffusion, du label ou encore les écoles en autofinancement.

Présentation des activités des participants

Un tour de table permet à chacun de présenter sa structure (activités, salariat, budgets...) avant de détailler les activités relatives à la thématique.

Forward promotion (Quentin, président) est une association créée en 2009 par quelques amis passionnés de soundsystem, lié au collectif « concrete hi-fi ». Elle compte une vingtaine de bénévoles dont 2 actifs en continu (président et trésorier) et est entièrement autofinancée.

Elle a vocation à organiser des soirées (2 à 5 événements par an) : des soirées à prix libre dans la salle de Feytiat (petite jauge – 100 personnes) avec un reversement des bénéfices à des associations locales, un événement live dans l'année pour faire jouer des artistes, et des soirées SoundSystem (objectif principal qui se confronte à la difficulté de trouver des lieux adaptés). Elle a organisé un premier événement au CCM John Lennon récemment (le 15 juin dernier).

A noter que cette pratique underground devient de plus en plus populaire et de développe avec l'émergence de labels spécialisés, d'artistes chanteurs... Une culture à découvrir.

➔ EAC : L'association n'intervient pas encore en EAC, mais des ateliers et master-class pourraient être développés sur cette esthétique.

L'antenne (Léa, salariée en emploi mutualisé avec la radio Beaub FM) : l'association est axée sur la promotion de la culture et agit principalement au sein des quartiers prioritaires de la ville (éveil musical) et en prison (cours guitare). Elle porte le dispositif « des voix des lieux » pour un groupe (bourse d'accompagnement de projets artistiques) et porte la gestion administrative pour 2 autres groupes. Depuis 2018, l'association s'est lancée dans l'organisation de concerts. Elle compte un emploi mutualisé avec Beaub FM pour un budget annuel de 50k€.

➔ EAC – intervention en quartier politique de la ville : l'association intervient sur les 2 quartiers prioritaires à Beaubreuil (au sein des centres de loisirs au travers d'ateliers musicaux parents-enfants), et Vigenal (en partenariat avec vital, au travers d'ateliers guitare gratuits pour une tranche d'âge un peu plus élevée de 20 à 30 enfants, et quelques concerts ponctuels). Les actions sont construites avec les partenaires implantés sur ces quartiers (centres sociaux, espace de vie sociale...);

➔ EAC – milieu pénitentiaire : l'antenne organise des cours de guitare, danse Hip-Hop et décryptage de l'information (après des ateliers dessin, fresque et recette l'année passée). Depuis janvier, un coordinateur SPIP coordonne les actions de Limoges et Guéret.

Une problématique de locaux est soulignée, que ce soit en prison ou sur les quartiers, avec une difficulté d'accéder à des lieux adaptés (en taille) et abordables financièrement. Les actions pourraient être développées avec quelques moyens supplémentaires (achat d'instruments, emplois).

Snake House (Christian) est une association centrées sur les musiques électroniques Drum n' bass qui organise des concerts avec l'appui de 7 à 8 bénévoles actifs (une quinzaine sur les événements). En 2018, l'association a organisé un concert, avec un objectif de développement à 3 événements minimum par an. Elle bénéficie d'une aide privée (sponsor d'une entreprise locale).

→ EAC : l'association n'a pas d'action de sensibilisation pour l'instant, mais témoigne de cet enjeu pour cette « sous-culture » de l'électro à mieux faire connaître au travers d'actions de découvertes, potentiellement en lien avec les sports extrêmes qui font partie de cette culture.

Calypsonate de Limoges (Nicolas, directeur pédagogique) est une association bénévole créée en 1951 pour l'enseignement populaire de la musique (ancienne école d'accordéon de Limoges) où toutes les esthétiques sont abordées. Elle compte 8 à 9 professeurs défrayés (budget de 19k€) et bénéficie d'une aide de 400€ de la Ville.

→ EAC - Elle propose des cours de solfège, basse et contrebasse, piano, batterie et chant. Elle accueille 43 élèves (enfants à partir de 6 ans, adolescents, adultes) pour de la pratique collective multi-instruments et des cours individuels (solfège en cours collectif). Elle est implantée à la Maison de la Musique (location de salles à 5€/h appartenant à la Ville), aux côtés de l'Harmonie de Limoges, des associations de musiques traditionnelles...

Là aussi, l'accessibilité des locaux est difficile (fonctionnement peu souple), et l'économie de la structure ne permet pas de salarier les professeurs.

L'école de batterie Lajudie (Manu, professeur – excusé, a transmis un message écrit via Eric Picat) compte 80 élèves, pour un seul professeur (Manu), au sein d'un lieu adapté et dédié, doté de plusieurs box de pratiques.

→ EAC – au-delà des cours, Manu souhaiterait faire jouer ses élèves avec d'autres instruments, mais peine à monter des projets avec le conservatoire par exemple (manque de temps à y consacrer). Il a organisé quelques Master-class avec les CCM (gratuits pour ses élèves et élèves des CCM).

L'école éprouve des difficultés à amener les élèves vers la pratique collective.

Les Centres Culturels Municipaux (Sylvie Hilaire, directrice adjointe) sont au nombre de 5 dont deux dédiés aux ateliers de loisirs (Jean-Macé et Jean-Le-Bail) et trois à la diffusion (Jean-Gagnant, Jean-Moulin et John-Lennon dédié aux musiques actuelles). Ils ont deux missions principales :

1. la diffusion de spectacles majoritairement sur trois domaines (danse contemporaine avec la scène conventionnée, musique, jeune public) complétés par quelques programmations autres (théâtre, humour, arts du cirque et illusion...) pour un total de 50 à 60 représentations en dehors des activités du CCM John Lennon ;
2. l'organisation d'ateliers de loisirs (activités sportives, créatives et ludiques - arts plastiques, ou artistiques - danse-théâtre-musique) pour 3700 adhérents. 70 intervenants (12 CDI et nombreux contractuels) animent un panel de 160 activités (dont l'offre s'adapte à la demande). En juin, 20 spectacles de fin d'année sont présentés issus de chaque discipline.

Les CCM sont animés par une équipe de 48 agents, sans financement extérieurs excepté pour la danse (scène conventionnée) et le jeune public (financement européen).

- EAC - 800 adhérents de tout âge (enfants, adolescents et adultes) participent aux activités musicales (batterie, guitare, chant, clavier...) qui affichent complet (inscriptions avec liste d'attente gérée avec souplesse et adaptabilité pour répondre à un maximum de demandes). Les ateliers sont des temps de découverte et de pratique collective qui répondent à un premier niveau de sensibilisation et d'initiation. Arrivés à un certain niveau, les participants sont orientés vers d'autres établissements (conservatoire, écoles, cours individuels...). Ce sont des temps de loisirs accessibles (tarifs très bas) avec une forte dimension sociale, des lieux de rencontre pour les habitants...

Les passerelles sont difficiles à établir avec les établissements et structures d'enseignement et d'accompagnement des pratiques amateurs. Par ailleurs, les locaux semblent saturés (pas toujours adaptés – problèmes d'insonorisation) et nécessitent une gestion rigoureuse des calendriers, voire une rationalisation de l'offre.

La Fédération Hiero a été créée en 1997, avec un projet initial axé sur la diffusion (30 concerts par an sur différents lieux) qui s'est étendu au fil des années à l'accompagnement d'artistes (5 groupes en professionnalisation par an, à des niveaux différents), la ressource auprès des porteurs de projets, et l'éducation artistique et culturelle (dont l'éducation au sonore et réduction des risques). Elle salarie 5 personnes (4,1 ETP) pour un budget annuel de 280k€.

- EAC - éducation au sonore : la majorité des actions sont réalisées au sein des établissements scolaires, et à la marge sur les quartiers, au travers de concerts pédagogiques (30 séances par an) et d'interventions en établissement (35 à 50 interventions par an). Il s'agit de présenter les musiques, de sensibiliser aux différentes esthétiques, en s'appuyant sur des contenus de culture scientifique (le son et anatomie de l'oreille). En école primaire, une malle pédagogique sur les esthétiques musicales et des actions de formations en direction des professeurs sont proposés. En collège et lycée, les interventions sont réalisées directement dans les classes. Quatre expositions sont aussi proposées à partir de supports musicaux (du rouleau de cire au MP3) ainsi qu'un jeu plutôt utilisé hors temps scolaire (« Sound Park » parcours qui déclenche du sample). A noter que la réforme du bac va permettre à l'association de proposer un cursus de 12h d'enseignement général au sein des lycées, avec l'entrée scientifique. Enfin, des ateliers de sensibilisation, avec interventions d'artistes (sample, texte, radio...), sont organisées au cas par cas, ainsi que des résidences en Lycées (notamment pour actualiser le spectacle pédagogique) où les musiciens sont immergés dans un établissement. Au total, Hiero intervient auprès de 7000 enfants et jeunes.

Limoges est riche de personnes ressources remarquables (ingénieur acousticien, médecin ORL, sociologues, historien de la musique...) qui aident à monter les formations.

Hiero intervient in-situ, dans les établissements, et dans de nombreux équipements de la région (à Tulle et en Creuse notamment), mais n'a pas la possibilité d'accueillir de façon souple des groupes dans un lieu spécifiquement musiques actuelles pour montrer l'envers du décor (scène, locaux de répétition...). Le CCM John Lennon ne permet pas d'ouvrir de créneaux pour ces actions (nécessiterai la mobilisation de personnel municipal) qui ont été réalisées à Limoges au CCM Jean-Gagnant (2 séances) et dans l'auditorium du CCM Jean-Moulin (8 séances). L'exemple de Tulle est témoigné avec l'organisation de visites d'équipements culturels aux étudiants à chaque rentrée. Une même proposition pourrait être faite à Limoges.

DRAC - L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une priorité affichée du ministère de la culture. Pour les musiques actuelles à Limoges, la DRAC s'appuie surtout sur la Fédération Hiero, principal partenaire avec l'Education Nationale. Les propositions sont essentiellement théâtrales, et les projets

musicaux doivent être encouragés. Deux « Dumistes » au Conservatoire interviennent sur le Quartier Vigenal.

Echanges sur la perception du territoire et ses besoins

Il ressort qu'un nombre significatif d'actions éducatives sont organisées sur le territoire.

Toutefois, cette juxtaposition interroge les besoins de coordination et de mise en cohérence afin de répondre plus précisément aux besoins des habitants.

Au sein des CCM, une salariée est dédiée au lien social. Elle est en relation avec les associations du quartier Beaubreuil pour favoriser la mise en œuvre d'actions. Des croisements se font au CCM Jean-Moulin qui ne sont pas assez valorisés.

S'il n'existe pas d'espace de coordination formalisé (en dehors de la DRAC et l'Education nationale), les relations entre acteurs sont fréquentes et quelques échanges téléphoniques permettent de savoir qui fait quoi. Des parcours sont ainsi organisés, des actions en partenariat sont montées...

De nombreuses actions se juxtaposent (cours, actions sensibilisation...) mais des demandes ne trouvent pas de réponse, notamment sur les pratiques numériques (Djing, MAO, musiques électroniques...).